

TEMOIGNAGE

Mission à Berlin en 1946*

par André SICARD **

Peut-on encore écrire sur le procès de Nuremberg et sur la condamnation des grands criminels de guerre nazis qui commirent entre 1940 et 1945 les exterminations et les tortures les plus affreuses que l'humanité ait connues ?

J'ai eu l'occasion d'apercevoir ces hauts dignitaires vaincus dans la prison de Spandau, près de Berlin, le 30 mai 1946. Voici dans quelle circonstance. Je n'avais pas pensé jusqu'à maintenant faire part de cet événement parce qu'il y en eu tant de récits que mon propos n'aurait pu que les répéter.

Cependant, avec le recul et à propos de quelques notes conservées et récemment retrouvées, je n'ai pas voulu laisser dans l'oubli un épisode qui, pour le peu d'intérêt qu'il présente, vient rejoindre tous les récits et livres concernant ce procès historique.

On se souvient que la capitulation de l'Allemagne avait été signée le 9 mai 1945, puis fut confirmée le lendemain à Berlin par le gouvernement allemand provisoire dont la nouvelle présidence avait été confiée à Doenitz par Hitler avant de se suicider. Aussitôt les membres de ce gouvernement furent considérés comme prisonniers, ainsi que les hauts commandants de la Wehrmacht et de la Kriegsmarine présents à cette signature.

Les puissances alliées hésitaient à inclure dans la liste des inculpés Krupp qui, non seulement avait participé aux préparatifs de la guerre, mais avait surtout été l'organisateur de l'exploitation du travail forcé. Krupp avait 76 ans. Il était un grand malade, partiellement paralysé, qui présentait en outre quelques troubles mentaux. "On ne saurait inculper un homme qui ne se rend même plus compte de ce qui lui arrive" plaida son défenseur. Ce qui ne réunit pas l'accord des pays alliés. Les Britanniques et les Américains approuvèrent cet argument. Les Français furent d'un avis contraire. Les Russes s'abstinrent.

Un Comité international fut alors nommé pour pratiquer l'examen du malade. Il comprenait pour la France le Professeur Piédelièvre, médecin légiste, membre de l'Académie nationale de Médecine, pour les Britanniques le brigadier major Turnbridge, pour les Américains le Professeur Schuffner, éminent neuropsychiatre, pour les Russes le Professeur Kurtchko et le neurologue Sepp.

Le Comité considéra que Krupp était bien intransportable et incapable d'assister au procès. Il confirma l'impossibilité définitive de le juger.

La mission demandait en outre au Comité de prendre contact avec les autres prisonniers et d'indiquer leur état de santé. A ma connaissance, aucun rapport n'a été diffusé au retour de la mission, sans doute en raison du secret médical.

Le Professeur Piédelièvre, qui avait fait partie avec moi d'un Comité de libération, me proposa de l'accompagner dans le cas où un éventuel avis chirurgical serait nécessaire. J'étais Agrégé depuis 1939. Sa proposition fut acceptée par le Comité. Nous fîmes le voyage ensemble de Paris à Berlin par le train. En raison de l'état des voies

* Comité de lecture du 25 novembre 2000 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** 18 avenue de Villard, 75007 Paris.

endommagées au cours de bombardements, le trajet dura près de 24 heures et fut particulièrement éprouvant.

C'est ainsi que je fus amené à suivre la délégation et à me rendre à la prison de Spandau, dans la banlieue de Berlin, où avaient été réunis les 22 criminels de guerre, tous haut dignitaires du régime. Ils étaient arrivés quelques jours auparavant, du Grand Hôtel de Mondorf, près de Luxembourg, où s'était fait l'essentiel de l'instruction.

En fait, ils n'étaient plus que 21, Ley s'étant suicidé quelques jours auparavant, au moyen d'une serviette fixée au levier de la chasse d'eau de sa cellule.

La dernière cellule était celle de Schacht, ancien président de la banque centrale du Reich, qui venait d'être incarcéré pendant dix huit mois par les nazis. Aucun prisonnier jusqu'alors ne s'était plaint d'un trouble quelconque et n'avait sollicité un examen médical. Seul, Schacht signala des douleurs abdominales, ce qui me conduisit à l'examiner. Malgré l'embonpoint de son abdomen qui avait été appendicectomisé, aucun signe clinique ne me parut incompatible avec la détention. Ce qui fut confirmé par les autres membres de la mission. Le prisonnier s'était laissé examiner avec une grande facilité, répondant dans un assez bon français. Il m'avait parlé de ses deux enfants, âgés de quatre et six ans qu'il avait hâte de revoir. Il m'avait semblé qu'il espérait surtout trouver l'occasion d'être transféré à l'hôpital militaire de Hohenlychen, près de Berlin.

Ce sont les neuro-psychiatres qui se sont attardés le plus longtemps dans les cellules, et en particulier dans celle de Rudolf Hess. On se souvient de l'aventure rocambolesque qui l'avait fait parachuter pendant la guerre en Ecosse. J'ai pu apercevoir son regard et son curieux comportement.

La santé des autres prisonniers n'avait donné lieu à aucune observation.

Le procès de Nuremberg commença le 20 novembre 1945 et se termina le 30 septembre 1946 par le verdict suivant :

11 condamnations à la pendaison : Goering (1), Ribbentrop, Keitel, Kaltenbrunner, Rosenberg, Frick, Frank, Streicher, Sauckel, Jodl, Seyss-Inquart ; 1 condamnation à la pendaison par contumace : Bormann ; 3 condamnations à la détention perpétuelle : Hess, Funk, Raeder ; 4 condamnations à la détention à temps : Von Schirach (20 ans), Speer (20 ans), Von Neurath (15 ans), Doenitz (10 ans) ; 3 acquittements : Schacht, Von Papen, Fritzsche.

Était-il opportun de rappeler cet épisode de la capitulation allemande qui a déjà été si souvent raconté et commenté ?

J'ai simplement voulu ne pas conserver pour moi seul cet événement que j'ai vécu (2).

NOTES

(1) Goering était mort quand il a été pendu. Il avait, avant le châtime, avalé une capsule de cyanure.

(2) La plupart des documents ont été vérifiés dans le livre de Heydecker et Leeb : *Le Procès de Nuremberg*, parue en 1971, Flammarion Edit.

RÉSUMÉ

Une mission militaire interalliée s'est rendue à la prison de Spandau, près de Berlin, pour fixer l'état physique des hauts dignitaires nazis accusés de crimes contre l'humanité avant d'être jugés par le tribunal de Nuremberg.

SUMMARY

An interallied military delegation went to Spandau, a Berlin suburb, in order to realize the health state of some main Nazis accused of crimes against mankind and waiting to appear before the Nürnberg Court of Justice.

Société française d'Histoire de la Médecine

Prix de la Société

La Société française d'histoire de la médecine décerne chaque année des prix donnant droit au titre de *Lauréat de la Société*, pour des livres et des mémoires consacrés à l'histoire de la médecine, publiés ou soutenus, en langue française, durant les 24 mois précédant le mois d'octobre de l'année en cours.

Les prix décernés au titre des livres consistent en une médaille de la Société portant le nom du lauréat, et les prix décernés au titre des mémoires consistent en une somme d'argent. Les travaux couronnés sont présentés lors de la séance solennelle de mars.

Le candidat (ou son éditeur) doit envoyer son ouvrage, **avant le 30 septembre de l'année en cours**, à Mme Casseyre, Service d'histoire de la médecine, Bibliothèque inter-universitaire de médecine, 12, rue de l'Ecole de Médecine, 75270 Paris cedex 06, (quatre exemplaires pour les livres, deux pour les mémoires, accompagnés d'une courte notice biographique).

Pierrette Casseyre
Président de la Commission des prix

CENTENAIRE
de la Société Française d'Histoire
de la Médecine

1902 - 2002

A l'occasion de son centenaire en 2002, la Société Française d'Histoire de la Médecine se propose de publier *une liste bibliographique des livres consacrés à l'Histoire de la Médecine, rédigés par ses membres ou auxquels ils ont collaboré.*

Nous vous prions d'adresser les renseignements suivants : titre, ville d'édition, nom de l'éditeur, date de publication, nombre de pages, format, figures **avant le 31 octobre 2001**

à

Madame J. SAMION-CONTET
62, rue Boursault
75017 PARIS